

Influence d'une nourriture mauvaise ou mal distribuée sur la santé des chevaux.

Généralement la nourriture que reçoivent les chevaux n'est pas distribuée d'une manière assez régulière. Un bon nombre de cultivateurs pensent que le cheval qui ne travaille pas, n'a pas besoin d'être bien nourri : aussi, pendant l'hiver, les distributions se font-elles avec trop de parcimonie. C'est à peine si le cheval reçoit assez de nourriture pour sa subsistance. C'est en ce moment surtout que l'avoine est ménagée ; car si quelques chevaux en reçoivent un peu, il y en a beaucoup qui n'en ont pas du tout, et le cultivateur croit avoir opéré une grande économie quand il a pu la remplacer par de la paille. Ainsi, aux approches du printemps les chevaux sont délabrés, maigres et sans vigueur. Les cultivateurs pour les mettre en état de supporter les prochains travaux, les gorgent alors d'une alimentation trop abondante, qui provoque alors de fréquentes indigestions. Sous l'influence du nouveau régime, les chevaux acquièrent un peu d'embonpoint, et vite on s'empresse de les faire saigner ; et si le vétérinaire se refuse à commettre cette faute, il a tort et alors on a recours aux charlatans.

Soins hygiéniques à l'égard des animaux.

Maintenant que les animaux sont à l'état de stabulation, les soins de toutes sortes ne doivent pas leur manquer, non seulement à l'égard de la qualité de la nourriture mais aussi pour ce qui est de l'aération des étables et des écuries, principalement à l'égard des fumiers.

On le sait, l'ammoniac se dégage des fumiers. Nous en connaissons l'action pénétrante, corrosive : personne n'ignore que ce gaz ne peut être respiré impunément. C'est cependant cette vapeur délétère qui remplit, unie à un peu d'acide carbonique, l'atmosphère des étables, des écuries, des bergeries surtout, pour peu que le fumier y soit en quantité, pour peu qu'on y laisse la litière y séjourner trop longtemps. Ce gaz est forcément respiré par les animaux que les étables renferment.

Les moutons surtout, dont la tête est constamment tournée vers la terre, dont les narines touchent presque le fumier, les moutons sont plus exposés à respirer ce poison gazeux.

Quel peut être l'effet produit sur leurs organes respiratoires ? L'action de ce gaz ne peut se borner là. Les poumons, foyer où le sang vient se modifier à tous les instants, étant viciés eux-mêmes, ils ne peuvent lui faire subir convenablement l'élaboration nécessaire à sa constitution. Par suite des altérations que ce liquide contracte là où il devrait s'améliorer, tout le système sanguin est détérioré, tout le reste de la constitution est appauvri et prédisposé à contracter les germes de diverses maladies. Si cette cause incessante continue longtemps ses funestes effets, il est impossible que les animaux n'en subissent pas les tristes conséquences.

Ce n'est pas tout encore : l'atmosphère dans laquelle les bestiaux sont plongés agit sans cesse sur l'extérieur de leur corps et s'y introduit par tous les pores. La peau elle-même est donc fâcheusement im-

pressionnée. De là sans doute la plupart des épizoties que l'on croit contagieuses, parce que tous les individus d'une même bergerie sont soumis à la même influence : de là les inflammations des poumons et des bronches, celles du tube digestif, les diarrhées, le charbon, l'ulcération des mamelles des brobis qui les appuient continuellement sur une litière infecte : de là ces maladies de peau si communes et si opiniâtres : de là par conséquent ces pertes énormes qu'éprouvent si souvent les cultivateurs et auxquelles ils sont constamment exposés. Et l'on remarquera que c'est toujours dans les troupeaux nombreux que se déclarent d'abord ces maladies, et même qu'elles sont le plus rebelles aux traitements, parce que la cause y est plus permanente et plus développée.

L'ammoniac que se développe du fumier est donc non-seulement perdue pour la végétation, mais encore les effets produits par ce gaz tournent au préjudice du cultivateur lorsqu'ils devraient lui être profitables. Voilà les effets d'une pratique mal entendue, d'une routine ignorante. Par quels moyens obviert-on aux inconvénients signalés ? Par ceux que nous avons déjà signalés tant de fois dans la *Gazette des Campagnes*, et que nous ne cesserons d'indiquer pour l'instruction de ceux qui s'obstinent à ne pas donner à leurs animaux les soins hygiéniques qu'ils requièrent.

D'abord, ne pas laisser séjourner les fumiers et les urines dans les étables et les bergeries ; saupoudrer souvent ces lieux avec du plâtre ou les arroser avec de l'acide sulfurique affaibli ; tonir dans l'intérieur une assiette de chlorure de chaux. Chaque fois que l'on portera de nouveau fumier dans le lieu qui lui est destiné, et plus souvent si cela est utile, le recouvrir d'une légère couche de plâtre ou l'asperger avec les acides indiqués. Avant de répandre la paille dans les bergeries on n'enlève pas chaque fois la litière précédente ; ce serait peut-être trop exiger, mais avant de faire cette opération, une suffisante quantité de plâtre répandue à la volée sur l'ancienne litière, y conservera l'ammoniac et en préservera les bestiaux. Ces moyens produiront ainsi un double résultat et un double bénéfice. Ils sont d'ailleurs à la portée de toutes les fortunes, de toutes les intelligences, et, répétons-le encore, ce sera de l'argent placé à gros intérêt.

En second lieu, autant il nous paraît essentiel de clore le plus tôt possible le local destiné à renfermer le fumier, autant il est indispensable d'aérer les étables, les bergeries surtout, pour permettre à l'air de se renouveler, non seulement pour chasser les gaz méphitiques que les désinfectants n'auraient pas neutralisés, mais encore afin de procurer une issue au gaz acide carbonique produit par la respiration et de le remplacer par un air plus pur.

Ces observations sont assez importantes ; elles touchent de trop près les cultivateurs pour que nous n'insistions pas sur l'utilité de ces pratiques. Le plâtrage des engrais azotés, des étables, des bergeries, devrait être aussi répandu et serait en quelque sorte plus utile que le plâtrage des prairies artificielles. Celui-ci, en effet, ne sert qu'à obtenir une plus grande masse de fourrages, tandis que le premier a pour résultat l'assainissement des étables, des écuries, des bergeries, la santé et la conservation des bestiaux,